

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-ANNE  
DU 02 juillet 2021 à 18h30**

<p><u>Date :</u> <b>02/07/2021</b> <u>Date de convocation :</u> <b>28/06/2021</b>  <u>Secrétaire de séance :</u> FILONE DE NOISDENS Vahiré</p>	<p><b>Présents :</b> ANTHEAUME Laure, VIOLET Pierre-Alain, BINET Noémie, ROUSSEAU Fleur, GUENOT Benjamin, BALLEUR Frédéric, LETURGEON Jonathan, MOREAU Éric, FILONE DE NOISDENS Vahiré, BEQUIGNON Margaret, MONTARU Christian.</p>
--	--

L'an deux mil vingt-et-un, le deux juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Anne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laure ANTHEAUME, Maire.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Compte-rendu des décisions du maire.
2. Tableau des emplois.
3. Convention de mise à disposition de personnel : Lancé / Sainte-Anne.
4. Adhésion CNAS : personnel communal.
5. Nomination des membres de la commission de contrôle de la liste électorale.
6. Suppression de la régie photocopie.
7. Désignation d'un notaire pour le projet du lotissement « Les Clos ».
8. Compte-rendu des commissions.
9. Questions et informations diverses.

**OUVERTURE DE LA SEANCE**

Le Maire ayant ouvert la séance, fait l'appel nominal et constaté le quorum, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal : FILONE DE NOISDENS Vahiré est désignée pour remplir cette fonction.

**1. Compte-rendu des décisions du maire :**

Décision 2021-02 : Vente d'une concession cimetièrè.  
Décision 2021-03 : Acquisition du désherbeur thermique.

**2. Tableau des emplois.**

Le Maire propose à l'assemblée d'adopter la modification du tableau des emplois suivante :

- suppression d'un emploi de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 17 mai 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la suppression du poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 17 mai 2021.

Délibération n°2021-02-01

**3. Convention de mise à disposition de personnel : Lancé / Sainte-Anne.**

Le Maire explique à l'assemblée que suite au changement de secrétaire administratif sur la commune, le nouvel agent a besoin de formation. L'agent de Lancé lui consacre temporairement une journée de son temps de travail. Il est proposé une mise à disposition de personnel avec la commune de Lancé, fixée sur les bases suivantes :

- Temps dédié à la formation en présentielle (8 heures) comme en distancielle (variable suivant la durée des appels).

- Un tableau récapitulatif sera effectué au fur et à mesure de la formation et en fin d'année.
- De rembourser directement la commune de Lancé du montant de la rémunération et des charges aux vues des tableaux récapitulatifs du nombre d'heures.

Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition proposée, pour une durée de sept mois à compter du 15 juin et ce jusqu'au 31 décembre 2021, sous réserve de l'avis favorable de la commission administrative paritaire compétente.

Délibération n°2021-02-02

#### 4. Adhésion CNAS : personnel communal.

Pour information, l'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) et au Comité National d'Action Sociales (CNAS), la commune cotise pour deux agents actifs et deux agents retraités pour l'année 2021.

#### 5. Nomination des membres de la commission de contrôle de la liste électorale.

<u>Au titre de CONSEILLER MUNICIPAL</u>	
<b>RAPPEL :</b> <u>Ne peuvent être membres de la commission à ce titre :</u> Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation, quelle qu'elle soit, et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.	
Titulaire	Suppléant
BEQUIGNON Margaret	LETURGEON Jonathan

<u>Au titre de DÉLÉGUÉ DE L'ADMINISTRATION</u>	
<b>RAPPEL :</b> <u>Ne peuvent être membres de la commission à ce titre :</u> Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les agents municipaux de la commune, de l'établissement public de coopération intercommunale ou des communes membres de celui-ci.	
Titulaire	Suppléant
DIOT Françoise Employé par une commune ou une communauté de communes ou un syndicat : oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/>	SOURY Aude Employé par une commune ou une communauté de communes ou un syndicat : oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/>

<u>DÉLÉGUÉ DU PRÉSIDENT DU TJ</u>	
<b>RAPPEL :</b> <u>Ne peuvent être membres de la commission à ce titre :</u> Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les agents municipaux de la commune, de l'établissement public de coopération intercommunale ou des communes membres de celui-ci.	
Titulaire	Suppléant
LERAY Yves Employé par une commune ou une communauté de communes ou un syndicat : oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/>	MONTARU Sylvie Employé par une commune ou une communauté de communes ou un syndicat : oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/>

#### 6. Suppression de la régie photocopie.

Le Maire explique au Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve la suppression de la régie recettes pour l'encaissement des recettes de photocopies dit que cette suppression prendra effet dès le lundi 05 juillet 2021.

Délibération n°2021-02-03

## 7. Désignation d'un notaire pour le projet du lotissement « Les Clos ».

Le Maire explique au Conseil Municipal le choix d'un notaire pour procéder aux ventes des terrains du futur lotissement les clos.

Le Maire propose de désigner Maître Stéphanie VIOLET-MARÉCHAL, comme notaire sur ce projet.

Délibération n°2021-02-04

## 8. Compte-rendu des commissions.

Communication : Parution du 2eme numéro du Ste Anne en Bref.  
Mise en ligne du site internet de la commune.  
Organisation du 14 juillet.

SIVOS : Ouverture d'une classe supplémentaire sur l'école de Crucheray.  
Probable suppression des tickets de cantine et garderie sur l'année suivante.

SCOT :

CCAS : Réussite du Bus numérique avec 2 journées complètes.  
Mise en place du plan canicule 2021.  
Mise en place des ateliers avec l'association « ASEPT » pour octobre 2021.  
Mise en place d'un atelier informatique pour septembre 2021.

Commission URBA :

Pour le 2<sup>ème</sup> trimestre :

- 6 déclarations au préalable.
- 1 permis de construire.

Dossier Cimetière :

Les missions et le choix des matériaux ont été réalisés. La réalisation de devis pour étude est en cours, une fois les devis sélectionnés, passage au prochain conseil pour validation et demandes de subventions, pour réalisation en 2022.

## 9. Questions et informations diverses.

- Etat-civil 2eme trimestre : 2 décès + 1 PACS.
- Dossiers les 1000 chantiers, les travaux des abats sons de l'église sont prévus en juillet.
- Prochain conseil municipal, probablement le 17 septembre 2021.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures et 15 minutes.**

### ACTE DE PUBLICATION

Le Maire atteste que le compte rendu de la séance du Conseil Municipal comportant les délibérations adoptées le 02 juillet 2021 a été affiché à la porte de la mairie.

Le Maire,  
ANTHEAUME Laure

**APPROBATION DU COMPTE RENDU ET DES DELIBERATIONS  
DE LA SEANCE DU 26 mars 2021**

ANTHEAUME Laure	
VIOLET Pierre-Alain	
BINET Noémie	
ROUSSEAU Fleur	
GUENOT benjamin	
BALLEUR Frédéric,	
LETURGEON Jonathan	
MOREAU Éric	
FILONE DE NOISDENS Vahiré	
BEQUIGNON Margaret	
MONTARU Christian	